

Communiqué de presse

Briefing de presse au Club national de la presse, Dhaka, par Hizb ut Tahrir concernant la levée de l'interdiction illégale du Hizb ut Tahrir par le gouvernement tyrannique de Hasina

Les pétitionnaires et les avocats concernés ont tenu une conférence de presse aujourd'hui (lundi 9 septembre 2024) à 15 heures à l'auditorium Abdus Salam, National Press Club, Dhaka, sur la soumission d'une pétition au ministère de l'Intérieur du Bangladesh pour le retrait de l'interdiction injuste imposée par le gouvernement tyrannique de Hasina sur **Hizb ut Tahrir** / Wilayah Bangladesh. L'avocat Noor Mohammad de la Cour suprême a lu la déclaration écrite lors de la conférence de presse et M. Imtiaz Selim, membre du **Hizb ut Tahrir**, a répondu à diverses questions des journalistes, dont le résumé est mentionné ci-dessous :

Le 22 octobre 2009, le gouvernement Hasina a illégalement interdit le parti politique non violent **Hizb ut Tahrir** par le biais d'une simple note de presse. La note de presse, sans mentionner de numéro de memorandum, de numéro de SRO ou d'article de loi, qualifiait les activités du parti de « menace pour la sécurité publique » et d'« atteinte à l'ordre public du pays ». Cependant, aucun avis n'a été signifié au bureau central du **Hizb ut Tahrir**, Bangladesh, situé à Siddique Mansion, 55/A Purana Paltan, Dhaka, et le gouvernement tyrannique de Hasina n'a produit aucune preuve à l'appui de ces allégations. En fait, le gouvernement Hasina a interdit le parti en raison de la position sincère et courageuse du **Hizb ut Tahrir** contre la traîtresse Hasina et pour avoir dénoncé la conspiration indienne dans le massacre des officiers de l'armée à Pilkhana le 25 février 2009. Pensant au bien-être du pays et de ses forces de défense, **Hizb ut Tahrir** s'est courageusement opposé au gouvernement fasciste de Hasina et a mené une série d'activités de campagne, y compris la distribution massive de tracts, des réunions de discussion, des rassemblements et des marches pour dénoncer leur conspiration. Le 28 février 2009, **Hizb ut Tahrir** a été le premier à dénoncer la conspiration de l'Inde et du gouvernement Hasina en publiant un tract intitulé : « Protest Indian conspiracy to destroy army and BDR and government's inaction » (Protestation contre la conspiration indienne visant à détruire l'armée et le BDR et l'inaction du gouvernement). N'ayant pas réussi à traiter avec **Hizb ut Tahrir** sur le plan politique, le gouvernement autoritaire de Hasina a utilisé l'« interdiction » comme outil pour supprimer le parti. L'interdiction imposée par le tyran Hasina était illégale et contraire à la constitution du Bangladesh. En outre, le gouvernement du tyran Hasina a inscrit **Hizb ut Tahrir** sans notification préalable

dans la loi antiterroriste de 2013 (2), ce qui est illégal et incompatible avec la section 18 (1) de sa loi noire appelée loi antiterroriste. En conséquence, les sections conscientes de la société ont fermement condamné la décision éhontée d'interdire **Hizb ut Tahrir** à l'époque. Dans un sous-rédactionnel du quotidien Naya Digant Newspaper, l'éminent intellectuel M. Farhad Mazhar a vivement critiqué le gouvernement : « ...le gouvernement n'a pas expliqué pourquoi **Hizb ut Tahrir** devient une menace pour la sécurité publique. Il n'a même pas présenté de preuves ». Le 29 octobre 2009, M. Mahmudur Rahman, rédacteur en chef par intérim du journal Daily Amar Desh, a fermement condamné et protesté contre le gouvernement pour l'interdiction du **Hizb ut Tahrir** dans un commentaire publié en première page du Daily Amar Desh sous le titre « When agenda is to suppress the difference of opinion » (Quand l'objectif est de supprimer la différence d'opinion). L'Organisation internationale des droits de l'homme a également protesté contre ces interdictions illégales, déclarant dans son rapport d'octobre 2009 sur les droits de l'homme que : « ...l'interdiction du **Hizb ut Tahrir** sans fournir aucune preuve est contraire à la pratique traditionnelle d'une activité politique ordonnée et pacifique, et révèle l'attitude non démocratique du gouvernement... ».

Nous appelons le gouvernement intérimaire à réfléchir profondément au rôle significatif joué par **Hizb ut Tahrir** au cours des 15 dernières années de lutte politique acharnée et de mouvement contre le tyran Hasina. Pour avoir adopté une position ferme contre l'oppression du gouvernement fasciste de Hasina, de nombreux militants du parti ont subi de terribles tortures et fait de nombreux sacrifices. Cependant, le parti a toujours joué un rôle sincère et courageux dans la protection de la souveraineté du pays. Nous nous félicitons également de la levée rapide de l'interdiction du Jamaat-e-Islami. Le Jamaat-e-Islami a été la dernière victime de l'interdiction du gouvernement tyrannique de Hasina, alors que nous avons été leur première victime et que nous avons souffert, impuissants, de souffrances indicibles pendant plus d'une décennie. Il leur appartient maintenant de se séparer de la tyrannie du gouvernement Hasina en garantissant l'équité et la justice. Puisque ce gouvernement est issu du mouvement étudiant, il est de sa responsabilité de refléter la volonté du peuple et de lever immédiatement l'interdiction illégale qui pèse sur **Hizb ut Tahrir**.

Enfin, **Hizb ut Tahrir** a remercié les journalistes présents et leur a demandé de soulever la question de la levée de cette interdiction illégale et injuste auprès du Conseil consultatif du gouvernement intérimaire actuel. **Hizb ut Tahrir** attend du gouvernement intérimaire actuel qu'il établisse la justice en levant l'interdiction illégale qui pèse sur **Hizb ut Tahrir**.

Bureau des médias de Hizb ut Tahrir

dans la Wilayah du Bangladesh

https://cdn.banglatribune.net/contents/cache/images/1100x0x1/uploads/media/2024/09/09/hiz-da59ecfaa6e12fd6b9009d337fc3efe4.jpg?jadewits_media_id=935081

Hizb ut Tahrir / Wilayah Bangladesh Site Web Officiel: ht-bangladesh.info

E-Mail: contact@ht-bangladesh.info

Site Web officiel du Hizb ut-Tahrir :

www.hizb-ut-tahrir.org

Site Web du bureau central des médias du Hizb ut-Tahrir :

www.hizb-ut-tahrir.info